



Certificat

Certificate

**Certificat de conformité à la norme EN 12101-2
DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE
DE FUMÉES ET DE CHALEUR**

Délivré conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets N° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n°2003-947 du 3 octobre 2003 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) (b) de la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE du 21 décembre 1988 amendée par la Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

Délivré par :

Organisme notifié : **AFNOR Certification**
Numéro d'identification : **0333**
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

Délivré à :

Société : **AXTER**
Adresse : **« Entre deux Villes »
FR - 02270 SONS et RONCHERES**
Lieu de fabrication : **FR - 02270 SONS et RONCHERES**

Description du produit :

Identification du produit certifié (Référence)	Désignation du produit selon la norme	Numéro de dossier
PYROMAX Marque commerciale : SKYDOME	DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR MONTES EN TOITURE	219.0070

Le produit mentionné ci-dessus fait l'objet par le fabricant d'un contrôle de production en usine et à des essais réalisés sur des échantillons prélevés sur le lieu de fabrication conformément à un programme d'essais préétabli.

AFNOR Certification a effectué les essais de type initiaux sur ce produit, l'inspection initiale du site de production et du contrôle de production en usine et effectue une surveillance continue, une évaluation et une acceptation du contrôle de production en usine.

Ce certificat atteste que les dispositions concernant l'attestation de conformité décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 12101-2:2003 ont été appliquées et que le produit remplit toutes les exigences imposées. Il permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage CE.

Numéro de certificat : 0333-CPD-219075

Conditions et période de validité du certificat : 29 août 2016

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **25 novembre 2010**. Il reste valable jusqu'à son annulation ou son retrait à la suite de décisions prises en cas de non-conformité ou de modifications significatives du produit, de production ou de contrôle de production. Il annule et remplace le certificat émis le 25 novembre 2010.

Date d'émission du certificat : le **30 août 2011**

La Directrice Générale

Florence MEAUX



DECLARATION DE CONFORMITE :

DECLARATION DE CONFORMITE CE D'UN SYSTEME POUR LE CONTROLE DES FUMÉES ET DE LA CHALEUR



Entre deux villes
FR - 02270 SONS et
RONCHERES



0333

Etablie conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets N°95-1051 du 20 septembre 1995 et N° 2003-947 du 3 octobre 2003 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 de la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE du 21 décembre 1988 amendée par la Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993. Déclaration formulée par le fabricant établi dans l'Espace Economique Européen (EEE). Nous déclarons, sur la base de la certification CE de conformité jointe le concernant, que la conformité du produit désigné ci-dessous a été établie conformément à la norme EN 12 101-2 et que ce produit répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme concernée.

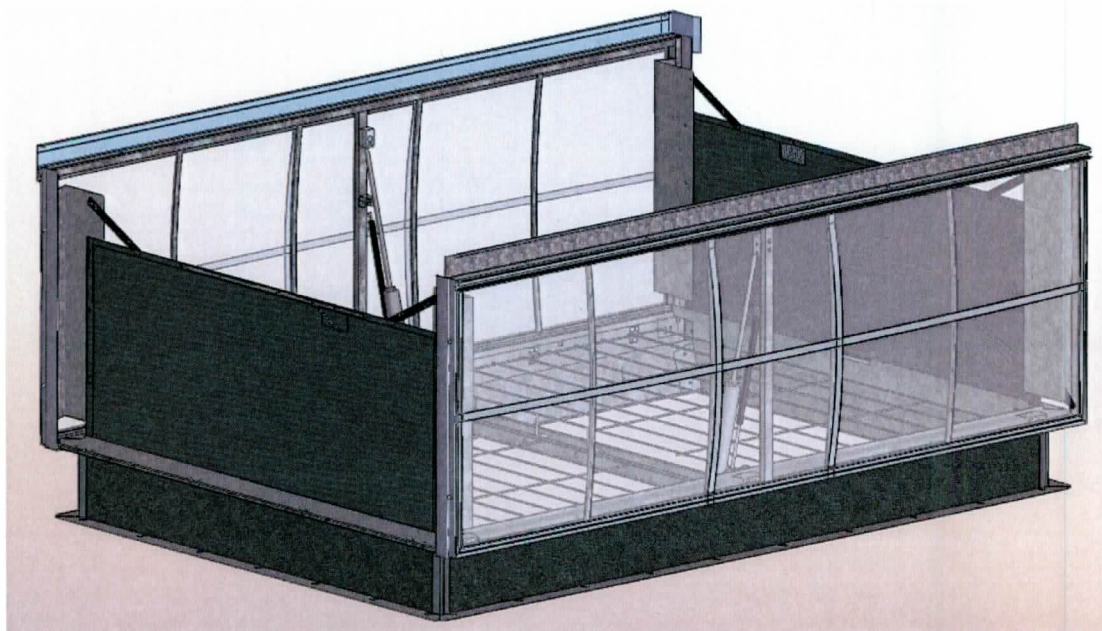
Désignation commerciale : **PYROMAX**

Certification de conformité CE : 0333-CPD-219075

Délivré par : AFNOR Certification le 25/11/2010 - Validité jusqu'au 29/11/2011

DIRECTEUR GENERAL, CANIVET Etienne

DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR



Description du produit

Le PYROMAX est un appareil de type double ouvrant pour une application en toiture.

Cet appareil est muni d'une traverse centrale équipée de deux vérins de type pneumatique, permettant l'ouverture des ouvrants à un angle de 90° environ.

La costière est de hauteur standard 310mm entourée d'isolant d'épaisseur 15mm.

Options possibles :

Une version rehausse d'hauteur 310mm non isolée en standard peut-être réalisée aux caractéristiques identiques à celles de la costière.

Le PYROMAX peut-être équipé :

- D'un kit aération journalier pneumatique ou électrique,
- De grilles dites « 1200J »,
- De contacteurs de positions,
- De thermo-fusibles,
- De remplissages PCA16, Capot Aluminium,
- D'une isolation renforcée,